

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-195 du 07 Novembre 2013

L'an deux mil treize, le Sept Novembre à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaients présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes O. CONSTANT - J. STORET – A.M. BARBIER - Ch. LECTEZ -

MM. J. MAHIEU – H. TABARY - Y. MARECHAL – B. SEGERS – G. CUVILLIER – J.M. PLESSIET – L. CORBEAU – P. COLLE – S. NACRY – G. DUE - X. LEROUX – Ph. FATIEN – D. BASSEUX – X. POUILLAUDE – B. HIEZ – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – J.F. DERCOURT – J.P. POUTRAIN – J. DESCAMPS – M. BLONDEL – Ch. HEMAR

M. J. MAHIEU, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DENNE,
M. H. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DOBOEUF,
M. B. SEGERS, absent et excusé, a été suppléé par Mme C. POUILLAUDE,
M. G. CUIVILLIER, absent et excusé, a été suppléé par Mme M. PIERRE,
M. J.M.PLESSIET, absent et excusé, a été suppléé par Mme C. TOURBEZ,
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS,
M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE,
M. M. BLONDEL, absent et excusé, a été suppléé par M. S. LEJEUNE,

Objet : **Assistance à Maître d'Ouvrage – Montée en débit des 31 communes**
Marché passé avec le Cabinet I-SOLUTIO

La séance ouverte, Monsieur le Président évoque au Conseil de Communauté la réflexion menée par la collectivité en matière d'accès au numérique et le projet de montée en débit du territoire par la mise en place de sous-répartiteurs reliés par des liaisons de fibres optiques.

Monsieur le Président expose qu'une seconde tranche de travaux a été engagée avec la réalisation de la montée en débit de dix communes.

Reste à engager un processus de montée en débit sur les 31 communes non couvertes situées sur les cantons de BERTINCOURT et de BAPAUME.

Monsieur le Président indique qu'une consultation a été organisée en vue de désigner le titulaire d'une mission d'ingénierie d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

A la suite des offres reçues, Monsieur le Président propose de retenir l'offre présentée par le Cabinet I-SOLUTIO pour un montant de prestation de 83 650 € HT (100 045 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver la consultation organisée en vue de la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'opération de montée en débit des 31 communes,
- d'approuver la procédure de consultation engagée dans le cadre d'une procédure adaptée,
- d'approuver le résultat de cette consultation et d'approuver le marché passé avec le Cabinet I-SOLUTION pour un montant de prestation de 83 650 € HT,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,
- de prévoir les crédits nécessaires dans le cadre des différents budgets de la collectivité.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 07 Novembre 2013 et transmission en Préfecture le 07 Novembre 2013.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 07 Novembre 2013 et transmission
en Préfecture le 07 Novembre 2013

Le Président,

Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE.



Jean-Paul DELEVOYE

